



# Académie de Football Nord

## **REGLEMENT & CONDITIONS GENERALES**

### **L'Administration**

Toute correspondance écrite doit être adressée par voie électronique à l'adressé suivante:

[info@afnmauriti.us.com](mailto:info@afnmauriti.us.com)

Pour toute information relative à l'Académie de Football Nord, veuillez contacter le 5757 94 25

### **L'inscription**

Un joueur est inscrit après avoir satisfait à conditions suivantes :

1. Contacter l'Académie par email [info@afnmauriti.us.com](mailto:info@afnmauriti.us.com) ou par téléphone au 5757 94 25 ou 5774 12 14 pour s'assurer des places disponibles,
2. Renvoyer le formulaire d'inscription,
3. Faire parvenir une attestation médicale autorisant la pratique du football (important pour l'assurance),
4. Régler le montant de la cotisation annuelle.

### **Le Directeur Sportif**

Il est le responsable du programme sportif sur les terrains, gère son équipe d'entraîneurs -assistants, compose les groupes. Il anime et supervise les entraînements. Par son expérience, le directeur sportif encadre aussi les entraîneurs assistants

### **L'Entraîneur - Assistant**

L'entraîneur assistant participe au bon fonctionnement des séances d'entraînement. Il suit une formation continue d'entraîneur au sein de l'AFN, il est porteur des diplômes adéquats et/ou pratique leur sport à un bon niveau.

### **Le joueur**

Le joueur affilié à l'Académie de Football Nord s'engage par son affiliation :

- A faire preuve de respect vis-à-vis des entraîneurs, vis-à-vis des autres membres de l'académie, du public (parents, amis, supporters, etc.), des membres d'équipes adverses ainsi que vis-à-vis du corps arbitral;
- A respecter le matériel et les installations dont dispose l'Académie et celles des clubs visités;
- A être présent de manière régulière et à l'heure aux entraînements;
- A prévenir de toute absence ou retard (au 5774 12 14 ou 5757 94 25 uniquement);
- A répondre favorablement aux convocations (match, évènements,...);
- Le Directeur sportif peut exclure tout joueur qui, par son comportement, son attitude, son langage ou sa tenue, porte atteinte à l'image de l'Académie et/ou au bon déroulement de l'activité. En cas d'exclusions répétitives, les parents du joueur seront convoqués.
- A aller sur la plaine qu'en présence de l'entraîneur.

Académie de Football Nord - Mapou - Ile Maurice

Joe Tshupula Tel: +230 5757 94 25

[info@afnmauriti.us.com](mailto:info@afnmauriti.us.com) - [www.afnmauriti.us.com](http://www.afnmauriti.us.com)

### **Les parents et accompagnateurs**

Dans le cadre des objectifs de formation des jeunes et de promotion de l'Académie, il est demandé aux parents :

- d'avoir un comportement exemplaire tant envers les joueurs et entraîneurs de l'Académie, que vis-à-vis des adversaires, des arbitres et des parents;
- de collaborer autant que possible avec l'entraîneur à l'organisation des déplacements de l'équipe du groupe de son enfant;
- une participation à l'organisation des manifestations de l'Académie (tournois, bals, kermesses et autres festivités) dans la mesure où celles-ci servent à dégager des moyens financiers destinés à l'amélioration de la formation (matériel, équipements, etc.) ou à la distribution de cadeaux (survêtements, sacs, etc....);
- l'autorisation de publier la photo de leur enfant dans les supports de communication de l'Académie (site internet, profil Facebook, affiches, presse);
- de ne pas assister aux entraînements et ce afin de permettre à chaque enfant de rester concentrer sur la session en cours;
- de récupérer les enfants à la fin de chaque entraînement aux points de rencontre, pour l'Ecole du Nord, le point de rencontre est situé sous le préau à gauche de l'entrée principale.
- L'Académie de Football Nord ainsi que l' Ecole du Nord ne peuvent être tenus responsable de votre enfant dès la fin de sa séance d'entraînement.

### **La tenue vestimentaire**

Les joueurs de l'AFN portent la tenue de l'Académie lors de chaque entraînement et match. Le port de chaussures de football et protège-tibia est obligatoire.

### **Infrastructures**

- Tous les joueurs ont accès aux vestiaires de l'Ecole du Nord situés dans le gymnase.

### **En cas d'accident**

Tous les joueurs en ordre de cotisation sont assurés lors des activités de l'AFN. En cas d'accident survenant pendant l'activité, l'entraîneur principal doit en être informé dans les 24h. Il adressera une déclaration d'accident à remplir par le médecin et le parent du joueur blessé. Cette déclaration sera ensuite envoyée à la compagnie d'assurance de l'AFN.

### **En cas de vol**

L'AFN et les établissements qui accueillent les activités ne peuvent être tenus responsables en cas de disparition d'effets personnels. Les joueurs sont invités à ne pas emmener sur le lieu de l'activité des objets de valeur tels que portable, bijoux, jeux électroniques, le cas échéant, les objets peuvent être confiés à l'entraîneur principal.